



Premier bâtiment scolaire et périscolaire en paille sur le territoire

Depuis plusieurs années, il s'avérait nécessaire, à La Ville-aux-Clercs, de construire un nouveau bâtiment au sein du groupe scolaire.

Avec le concours du Pays, présidée par Isabelle Maincion, également maire de la commune, mais aussi du Conseil régional, c'est une version écologiquement vertueuse qui a été retenue avec une base parpaings et une coque entièrement conçue en bois avec isolation paille.

Le bâtiment, d'une surface de 753 m², comprendra une salle de motricité, un accueil périscolaire, trois classes et un bureau. Les travaux ont débuté en octobre et l'ensemble devrait être livré pour la prochaine rentrée malgré les retards liés aux intempéries.

Mi-février, François Bonneau, président du Conseil régional, est venu accompagner Isabelle Maincion pour la pose de la première botte de paille. A cette occasion, il a salué la sobriété énergétique de telles conceptions *«Il y a trente ans, les lycées ou collèges construits consommaient près de 300 kw au m², aujourd'hui, c'est vingt fois moins soit 15 kw par m².»*

Cette économie de fonctionnement engendre néanmoins un investissement majoré de près de 30%.

Ainsi, ce bâtiment, y compris les aménagements des espaces verts, représente un investissement de 1.960.000 € dont 800.000 € qui demeureront à la charge de la commune, le solde étant financé par les différentes subventions européennes, nationales, régionales et départementales. Un co-financement indispensable pour le lancement de tels projets.